



One Land. Many Stories. A Shared Legacy.

Une terre, riche d'histoire et un héritage en commun.

MEDIA RELEASE

La Province promet 2,5 millions de dollars pour la préservation du paysage de Grand-Pré

Kentville, Nouvelle-Écosse, le 14 novembre 2011 – Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a annoncé aujourd'hui qu'il s'engageait à créer une fiducie de 2,5 millions de dollars pour contribuer à la préservation et à l'interprétation du paysage de Grand-Pré dans l'éventualité où ce dernier serait inscrit à la liste des sites du patrimoine mondial. L'annonce a été faite ce matin par l'honorable Dave Wilson, ministre des Communautés, de la Culture et du Patrimoine, au lieu historique national de Grand-Pré, à Grand-Pré, en Nouvelle-Écosse.

La proposition de candidature est en cours d'évaluation par le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) en vue de son inscription éventuelle en juillet 2012. Depuis que la proposition a été soumise en février 2011, Nomination Grand Pré, le groupe responsable de la préparation du dossier de candidature, a travaillé sur le renforcement des partenariats et des ressources pour la préservation à long terme du site.

« La fiducie éventuelle représente un soutien inestimable pour la candidature et les communautés qui ont participé au processus, » a dit Peter Herbin, coprésident de Nomination Grand-Pré. « Il s'agit d'un engagement solide et clair qui renforce davantage notre opinion que le paysage de Grand-Pré est un trésor international, » a ajouté Gérald C. Boudreau, coprésident de Nomination Grand-Pré.

Trois ordres de gouvernement, un conseil consultatif représentant 12 organismes différents, la communauté acadienne et les collectivités de Grand-Pré, Hortonville, North Grand-Pré et Lower Wolfville ont travaillé ensemble depuis 2007 pour conduire à bon terme le processus de mise en candidature. Nomination Grand Pré a été formé pour diriger la proposition de candidature en tant que partenariat entre les résidents de la région, la communauté acadienne, la communauté mi'kmaq, la communauté agricole, le Marsh Body et la communauté des affaires.

La Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO vise à encourager les pays à protéger leur patrimoine culturel et naturel et à identifier les sites ayant une valeur universelle exceptionnelle qui devraient être inscrits à la liste du patrimoine mondial. La région de Grand-Pré est un paysage agricole dynamique qui a été repris à la mer, un paysage symbolique puissant pour les Acadiens, et une inspiration pour tous ceux qui en font l'expérience. La liste des sites du patrimoine mondial est la plus haute distinction internationale pour les sites du patrimoine naturel et culturel.

-30-

Communications :

[Barbara Madic](#)

Coordonnatrice des communications

Nomination Grand Pré

bmadic@kingsrda.ca

902-670-6453

Porte-parole :

[Gérald C. Boudreau](#)

Société nationale de l'Acadie, coprésident du comité consultatif

gcboudreau@g23.ca

[Peter Herbin](#)

Résident de la région, coprésident du comité consultatif

herbin.jewel@ns.sympatico.ca

Renseignements techniques :

[Christophe Rivet](#)

Gestionnaire de projet

Nomination Grand Pré

christophe.rivet@pc.gc.ca

Consultez le www.nominationgrandpre.ca pour lire les [communiqués de presse](#) et obtenir d'autres renseignements.